



REVUE DE PRESSE DU 22/05/2017

- 1- La conjoncture économique actuelle, marquée par des difficultés financières, devrait favoriser la dynamisation de la Bourse d'Alger qui compte, après une vingtaine d'années d'activités, cinq (5) titres côtés uniquement, a indiqué dimanche le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Belmihoub. "La Bourse pourrait aujourd'hui plus qu'avant jouer un rôle plus dynamique dans le financement de l'économie nationale, d'autant plus que la situation actuelle est marquée par un stress financier assez important qui s'est installé (depuis la chute des prix de pétrole)", a déclaré M. Belmihoub sur les ondes de la radio nationale.

APS.

- 2- Les Assemblées annuelles du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) se tiendront du 22 au 26 mai en cours à Ahmedabad (Inde), auxquelles participera le ministre délégué, chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Mouatassem Boudiaf, a indiqué le ministère des Finances dans un communiqué. Cette réunion annuelle de la BAD regroupera des Chefs d'Etat et de gouvernement, des dirigeants d'institutions internationales et régionales, des ONG et des chefs d'entreprises.

APS.

- 3- Le Ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalem Bouchouareb, a affirmé dimanche en Jordanie que les réformes menées par l'Algérie ces dernières années étaient aujourd'hui "impératives et nécessaires", soulignant que la nouvelle constitution avait permis à l'Algérie d'entamer la deuxième génération des réformes tant au plan politique qu'économique. M. Bouchouareb qui participait à une séance de dialogue sur les réformes de la région MENA tenue en marge du Forum économique mondial en Mer Morte en Jordanie, a déclaré que la nouvelle Constitution en 2016 "a ancré politiquement une démocratie flexible en Algérie et octroyé une identité spéciale à l'économie nationale à travers de nouvelles lois ayant accompagnées davantage et d'une manière efficace la croissance économique actuelle notamment la loi sur les investissements à laquelle on avait introduit 22 articles en vue de faciliter les investissements étrangers et locaux".

APS.



- 4- Les étudiants des divers instituts de l'université Alger 2 de Bouzaréah ont été sensibilisés sur les opportunités de création d'entreprises notamment par le biais du Salon de l'emploi organisé dimanche par l'antenne de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) d'Alger-Centre. Une dizaine d'étudiants ont déjà été formés pendant une semaine pour leur inculquer les rudiments de création d'entreprises par le biais de la maison de l'entrepreneuriat de la même université où ils ont reçu dimanche leurs attestations, a indiqué une source de l'ANSEJ.

APS.

- 5- Les unités commerciales de Sonelgaz, disséminées à travers le pays, n'ont pas attendu le jour «j», c'est-à-dire samedi dernier, pour amener leurs abonnés à s'acquitter de leurs redevances. Ce que confirme l'apparition sur le terrain d'agents Sonelgaz. Par groupe de deux, bandoulière à l'épaule contenant le relevé des redevances, ces agents, véhiculés ou pas, font du porte-à-porte. Leur mission est d'imposer le règlement de la dernière redevance, à défaut, remettre aux abonnés récalcitrants l'avertissement de coupure de l'alimentation.

La Nouvelle République.

- 6- Un jumelage institutionnel entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et un groupement d'entreprises belges a été lancé dimanche à Alger dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'Association entre l'Algérie et l'UE (P3A). D'une durée de 24 mois (2017-2019), ce projet, intitulé "Gouvernance et gestion intégrée des ressources en eaux en Algérie", prévoit 350 journées d'expertises au profit de l'agence AGIRE, la mobilisation de 40 experts européens ainsi que plusieurs stages de formation de cadres algériens en Belgique, ont indiqué les responsables de ce projet lors de cette cérémonie de lancement.

APS.

- 7- Les forces de sécurité ont totalement bloqué hier les accès à la capitale filtrants ses entrées est, ouest et sud. Cette opération «bleue» est motivée par la manifestation programmée des retraités de l'Armée populaire nationale. Cette manifestation à l'appel de la Coordination nationale des retraités et des radiés de l'ANP, a été empêchée par les renforts policiers en masse aux différentes entrées de la capitale. Les manifestants ont été ainsi, bloqués à Beni Messous et sur l'autoroute venant de Blida. Des blessés, des handicapés et les membres des familles des soldats de l'ANP tombés au champ d'honneur ont participé à des marches similaires dans d'autres wilayas la semaine passée.

Le Midi Libre.



A lire : La situation financière actuelle favorable à la dynamisation de la Bourse d'Alger

ALGER - La conjoncture économique actuelle, marquée par des difficultés financières, devrait favoriser la dynamisation de la Bourse d'Alger qui compte, après une vingtaine d'années d'activités, cinq (5) titres côtés uniquement, a indiqué dimanche le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV), Yazid Belmihoub.

"La Bourse pourrait aujourd'hui plus qu'avant jouer un rôle plus dynamique dans le financement de l'économie nationale, d'autant plus que la situation actuelle est marquée par un stress financier assez important qui s'est installé (depuis la chute des prix de pétrole)", a déclaré M. Belmihoub sur les ondes de la radio nationale.

La capitalisation boursière en Algérie ne dépasse pas les 45 milliards de dinars (près de 515 millions de dollars), un montant très en deçà des potentialités de l'économie nationale, qui reste largement dominée par le secteur bancaire en matière de financement, a affirmé le premier responsable de la place boursière d'Alger.

Il a observé, toutefois, que les choses avaient tendance à changer avec le stress financier et la baisse des liquidités bancaires, en raison de l'offre insuffisante des banques, qui recommande, en conséquence, le recours aux financements alternatifs dont le développement du marché boursier algérien.

Il a alors appelé les entreprises, publiques et privées, à intégrer la Bourse comme moyen de financement de leurs plans de développement et de ne pas se contenter uniquement des financements classiques qui se sont amenuisés (crédits bancaires et autofinancement).

Outre son rôle dans le financement de l'économie, l'introduction en Bourse facilite également la pénétration des produits algériens aux marchés extérieurs du fait que les entreprises potentiellement exportatrices côtés en bourse gagnent généralement en crédibilité auprès de leurs clients étrangers.

Elle donnera aussi une meilleure capacité de négociation aux entreprises auprès des banquiers et des partenaires économiques, ajoute-t-il.

Expliquant le faible dynamisme de la Bourse d'Alger, M. Belmihoub a notamment évoqué le manque de "culture boursière" au niveau des entreprises et du grand public ainsi que la surliquidité durant les années précédentes, qui ont engendré un "effet d'éviction" de cette institution boursière tout en ayant avantage le recours aux crédits bancaires.

Pour lui, une éventuelle introduction en bourse des sept (7) entreprises publiques qui ont entamé leur processus d'entrée, constituerait un "déclat" qui donnerait plus d'attractivité à la place boursière d'Alger.

Pour rappel, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné, en 2013, son aval à huit (8) entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de leur capital social à travers la Bourse.



Il s'agit de trois cimenteries relevant du groupe public GICA (dont celle d'Aïn Kbira), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières (filiale du groupe Cosider), de l'entreprise Hydro-aménagement et de Mobilis.

Mais la souscription de la Société des ciments d'Aïn-Kebira (SCAEK) en 2016 a été déclarée "infructueuse" et retirée, puisque la réglementation exige un minimum de 20% du montant total de la souscription alors que la levée de fonds avait atteint à peine 5% des 18,95 milliards de dinars que cette entreprise espérait lever sur le marché financier.

A ce propos, M. Belmihoub a considéré que le montant visé par la SCAEK était trop élevé, en relevant que cet appel à souscription était la deuxième plus grosse opération d'introduction en Bourse dans la région Mena sur le plan.

L'échec de cette opération s'explique également, selon lui, par son timing défavorable qui avait coïncidé non seulement avec l'entrée de Biopharm en Bourse et le lancement de l'emprunt obligataire pour la croissance mais aussi avec le mois de Ramadhan et la saison estivale.

Le même responsable a également cité une pénurie des professionnels de la finance tels les analystes financiers et les conseillers financiers dont les entreprises ont besoin dans leur aide à la décision pour s'engager dans les opérations boursières.

Par ailleurs, il a fait savoir que la SGBV avait tenu récemment une réunion avec l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (Abef) pour trouver les meilleurs moyens de réactiver le processus de financement à travers la Bourse.

Concernant les produits financiers proposés par la Bourse d'Alger, M. Belmihoub a indiqué qu'une étude universitaire était en cours afin d'examiner les possibilités d'introduire des nouveaux produits outre les actions et les obligations.

APS.

-FIN-